

La princesse hollandaise au Canada

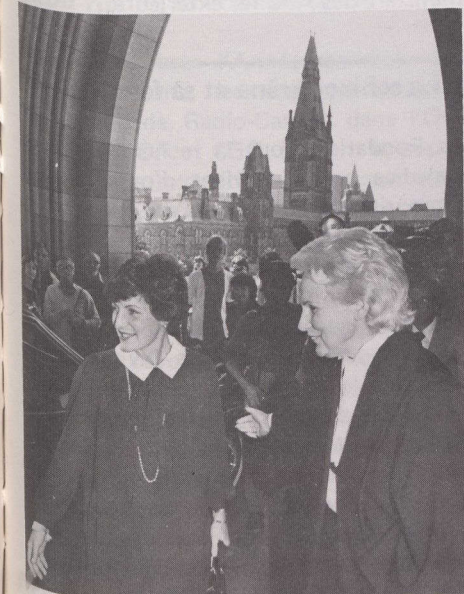
La princesse Margriet et son mari, M. Pieter van Vollenhoven, ont effectué une visite de six jours au Canada. Cette visite a débuté le 27 septembre à Québec où Leurs Excellences le gouverneur général du Canada et Mme Schreyer les ont accueillis et invités à leur résidence de la Citadelle de Québec.

La princesse Margriet des Pays-Bas est revenue, le 29 septembre, dans la ville où elle est née. C'est en effet à l'Hôpital municipal d'Ottawa que la princesse Margriet a vu le jour au plus sombre de la Seconde Guerre mondiale, en 1943, alors que sa mère, la future reine Juliana, s'était réfugiée au Canada.

Lors de sa naissance, une chambre de l'hôpital avait été proclamée territoire hollandais pour qu'elle n'obtienne pas la double citoyenneté canadienne et hollandaise. Sa mère, la princesse Juliana, a vécu à Ottawa durant toute la durée de la guerre tandis que son père, le prince Bernhard, est demeuré en Angleterre avec les forces néerlandaises.

Le couple princier était l'invité, sur la colline parlementaire, de la présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, pour le lunch, avant de visiter l'immeuble de la Confédération et de rencontrer des membres du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le prince et la princesse ont signé le livre d'or de l'hôtel de ville d'Ottawa le 30 septembre avant de partir pour Toronto.

Le couple princier a quitté Toronto pour Amsterdam le 2 octobre.



La princesse Margriet (à gauche) en compagnie de Mme Jeanne Sauvé, sur la colline parlementaire.

Émission d'un timbre-poste représentant les armoiries d'une faculté de droit

Un nouveau timbre de 32 cents marquant le centième anniversaire de la faculté de droit de l'université Dalhousie (Nouvelle-Écosse), la plus ancienne faculté de droit à enseigner le droit commun au Canada, sera émis le 28 octobre prochain.

M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, a fait observer que cette faculté s'est toujours distinguée par la qualité de son enseignement et sa longue tradition de service au public.

De nombreux premiers ministres fédéraux et provinciaux, ainsi que des ministres, des juges de la Cour supérieure, des recteurs d'université et des dirigeants d'entreprise, ont fait une partie de leurs études à cette université.

Le design du timbre, réalisé par Denise Saulnier d'Halifax, symbolise à la fois l'esprit de persévérance et la riche tradition de la faculté de droit de l'université Dalhousie. Les armoiries de la faculté (les symboles traditionnels de la justice, surmontés d'un phénix) y sont reproduites sur fond bleu foncé.

C'est à son premier doyen, M. Richard Weldon, que l'on doit le système actuel selon lequel tous les aspirants au barreau doivent, avant de pouvoir y être admis et exercer leur profession, avoir suivi un cours universitaire de trois ans, obtenu leur licence et fait un stage d'un an dans une étude légale.



L'étude du français sera obligatoire

Le gouvernement de l'Ontario a décidé de rendre obligatoire, dès l'an prochain, l'étude du français comme langue seconde pour les élèves anglophones de septième et huitième années.

Le français s'enseigne depuis longtemps dans les écoles primaires anglaises, a mentionné Mme Stephenson, ministre de l'Éducation, mais c'est la première fois qu'on le rend obligatoire.

En vertu des nouveaux règlements, les 132 commissions scolaires concernées devront assurer 120 heures de français par année dans chacune des deux dernières années d'enseignement primaire.

Le but, a dit Mme Stephenson, est de s'assurer que les élèves aient une bonne compréhension de la langue seconde à leur entrée à l'école secondaire où ils doivent nécessairement étudier le français pendant une année.

Pour les francophones, le problème ne se pose pas, puisque l'étude de l'anglais est déjà obligatoire à l'école primaire.

La décision du gouvernement ontarien s'inscrit dans la ligne de pensée du premier ministre ontarien, M. William Davis, qui répète depuis longtemps que l'accroissement des droits des francophones dans cette province doit se faire de façon graduelle. L'un des meilleurs endroits pour commencer, signale M. Davis, est l'école, où la tolérance peut aider les francophones et les anglophones à mieux se connaître.

Inauguration en Mauricie

M. Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, représentant M. John Roberts, ministre de l'Environnement, a inauguré, le 17 juillet, le nouveau Centre d'accueil et d'interprétation situé à l'entrée Saint-Jean-des-Piles du parc national de la Mauricie (Québec). La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux dignitaires et d'un public intéressé.

Le nouveau centre d'accueil et d'interprétation est constitué de trois modules. Le premier abrite une aire d'accueil où le visiteur est informé des services disponibles et des activités pratiquées au parc national de la Mauricie : pêche, camping, canot-camping, randonnées pédestres et ski de fond. Le deuxième module, salle d'exposition ayant pour thème l'héritage laurentien, explique au public les particularités que recèlent les lacs et les forêts mixtes du paysage mauricien. Le troisième module, quant à lui, sert de salle polyvalente pour la projection de films, la tenue de conférences ou d'autres événements spéciaux.

M. Chrétien a souligné dans son allocution l'importance de doter le secteur Saint-Jean-des-Piles d'un bâtiment pouvant accueillir les visiteurs en toutes saisons puisque ce secteur est le seul ouvert toute l'année. Il a aussi brossé un rapide tableau de l'impact économique et touristique du parc national sur la Mauricie.